



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

**Séance du Vendredi 16 avril 2021**

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	Nbre de présents	Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	19

Date de la convocation : 12 avril 2021

Date d'affichage ordre du jour : 12 avril 2021

**L'an deux mil vingt et un, le seize avril à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 12 avril 2021, sous la Présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.**

**Présents :** MM. LELIEVRE Josiane, COUILLER Jean-Paul, PATENOTTE Isabelle, CALTOT Daniel, BOULLIER Claude, POTHERAT Frédéric (en visio), OSMONT Marie-Claire, DELAMARE Dominique, LECOQ Annie,, TOUTAIN Eric, GAUDICHON Vincent, ORIENT Olivier, SAHUT Géraldine, NEE Amélie, BUQUET Jessica, BRUNG Michel TALBOT Christine.

**Absents excusés :**

Mme PATENOTTE Isabelle qui avait donné pouvoir à Mme LECOQ Annie,

M.ZEDDE Alain qui avait donné pouvoir à Mme TALBOT Christine

Et Mme GUERZA Sylvie qui avait donné pouvoir à M. BRUNG Michel

Mme NEE Amélie a été nommée secrétaire de séance.

**2021/27 AVIS D'INTEGRATION DE LA VILLE DE saint Valéry en Caux au SDE 76**

La Ville de St Valéry en Caux demande à intégrer le SDE 76 dont Roumare est membre, et le conseil municipal est invité à délibérer pour accepter ou refuser cette intégration.

Considérant la délibération du SDE 76 du 18 novembre acceptant cette adhésion, et

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal , à l'unanimité :

- ACCEPTE L'adhésion de la commune de Saint Valéry en Caux au SDE 76t
- ACCEPTE d'étendre le périmètre de l'adhésion de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre à la commune de Saint Valéry en caux.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Josiane LELIEVRE

Date d'affichage de la présente délibération

Le 22 avril 2021

